



## ACQUISITION D'UNE PLATEFORME « LEARNING MANAGEMENT SYSTEME » DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE ET LE SIDA

### TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU PRESTATAIRE

#### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Plan Stratégique National dans sa nouvelle version étendue à l'horizon 2023, a pour vision de « Mettre fin à la tuberculose au Maroc, dans ce cadre un certain nombre de formations est prévu pour renforcer les capacités du personnel de santé impliqué dans la lutte antituberculeuse et accompagner les nouvelles directives et dispositions du programme national de lutte antituberculeuse à mettre en œuvre, en l'occurrence par rapport aux nouveaux guides de prise en charge et nouvelles technologies utilisées dans le dépistage, le diagnostic et la prise en charge de la tuberculose sous toutes ses formes.

D'autre part, dans le cadre du plan stratégique national de lutte contre le sida 2023 et en prévision de l'augmentation de la couverture des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) par les antirétroviraux (ARV), le Ministère de la Santé a élaboré un plan d'extension de la filière des soins VIH, impliquant la création progressive de nouveaux centres référents ou centres relais de prise en charge de l'infection par le VIH, avec comme objectif de passer de 19 centres référents à 38 centres référents et relais, à l'horizon de 2023. Cette démarche d'extension doit impérativement être accompagnée d'un processus de renforcement des compétences et de formation des nouveaux médecins référents et relais. Aussi, un module de formation en ligne sur la prise en charge du VIH est-il en cours d'élaboration, à l'instar du module déjà élaboré pour le dépistage VIH, qui va permettre le renforcement des connaissances des futurs médecins référents et relais et l'évaluation des candidats pour la certification de la formation.

La formation e-learning a montré un grand intérêt durant la pandémie Covid-19. Ce mode de formation a permis d'atteindre des cibles plus grandes et couvrir des zones géographiques éloignées du Royaume. Ce projet de dématérialisation de la formation continue est d'autant plus important qu'il participe à la pérennisation du renforcement des compétences dans un contexte de préparation à la transition à l'appui du Fonds mondial et d'autres sources externes, principaux bailleurs de ce type d'activités.

A cet effet, le déploiement et la dispensation des modules de formation en cours d'élaboration aussi bien par le PNLAT que le PNLIS nécessitent l'acquisition d'une plateforme e-learning adaptée et facile à utiliser par les apprenants et les cadres gestionnaires de la formation.

## **II. OBJECTIF DE LA PRESTATION**

Mettre à la disposition de la DELM une plateforme d'enseignement et de formation professionnels à distance (e-learning) avec un service de gestion et de maintenance.

## **III. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA PRESTATION**

### **a. Concernant la plateforme « LMS »**

Le service de prestation de la plateforme LMS et Blended Learning (formation à distance) doit inclure les fonctionnalités suivantes :

- Inscription et accès individualisé aux contenus ;
- Permet à l'apprenant de visualiser la progression de son apprentissage ;
- Inclus des outils de communication entre les apprenants et le formateur ;
- Possibilité de réunions virtuelles afin d'approcher les conditions du présentiel ;
- Inclus un outil de recherche à la disposition de l'apprenant (mots-clés, une date, un nom, une caractéristique, etc.) ;
- Permet un déploiement séquentiel ou non des modules ;
- Permet de générer les statistiques et indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation de la formation ;
- Permet d'exporter les rapports et statistiques dans un autre format (Microsoft Excel, Word, PDF...)
- Permet une sécurisation et une sauvegarde automatisée des données ;
- Permet de gérer simultanément plusieurs modules de formation ;
- Permet la formation simultanée d'au moins 300 participants par module ;
- Être utilisable sur des appareils mobiles (smartphones, tablettes...)
- Permet de prendre en charge divers contenus, texte, vidéo, audio, graphiques, images... ;
- Inclure un système d'évaluation des connaissances de l'apprenant (avant et après la formation) ;
- Générer automatiquement les certificats après achèvement des formations.

**b. Concernant le service après-vente**

- Maintenance de la plateforme ;
- Signalement et proposition de solution pour toute anomalie pouvant entraver la bonne marche de la plateforme ;
- Formation du point focal/points focaux de la DELM pour le suivi de la plateforme ;
- Tous les éléments nécessaires liés à la sécurité des données et au respect de la loi concernant la protection des données.

**NB** : Le soumissionnaire doit décrire son offre à chacune des spécifications et des caractéristiques techniques de la prestation.

**IV. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION : 15 mois**

**V. NOMBRE ET PROFILS D'APPRENANT A FORMER : 3300 au total**

**a) Besoins du Programme National de Lutte Antituberculeuse : 2700**

Conformément au plan d'action du PNLAT 2021-2023, Activité N°283/TB, les besoins en formation e-learning sont les suivants :

- **2600** médecins généraliste des centres de santé : (Prise en charge de la tuberculose) ;
- **150** médecins pneumophtisiologues (Prise en charge de la tuberculose pharmaco-résistante) ;
- **50** techniciens de laboratoires des CDTMR et CSI (Techniques de laboratoire dans le cadre de la LAT).

**b) Besoins du Programme National de Lutte Sida : Près de 800 candidats**

Conformément au plan d'action du PNLS, les besoins en formation e-learning sont les suivants :

- **40** médecins relai pour la prise en charge de l'infection à VIH chez les PVVIH) ;
- **60** médecins pédiatres (Prise en charge l'EVVIH) ;
- **700** candidats parmi les médecins généralistes et les sages-femmes des centres de santé : (Prise en charge des AES ET pTME).

## **VI. MODE DE CONTRACTUALISATION**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

## **VII. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 30 Septembre 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [pnlad.delm@gmail.com](mailto:pnlad.delm@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma) ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Acquisition d'une plateforme « learning management système » dans le cadre de la formation continue concernant la lutte contre la Tuberculose et le Sida.**

Le dossier doit comprendre :

- CV avec références détaillées des expériences ;
- Note méthodologique détaillée par rapport aux spécifications techniques (présentation de la plateforme et son fonctionnement tenant compte des caractéristiques décrites au niveau du point III).
- CV de l'équipe chargée du service après-vente ;
- Proposition financière détaillée.